

Avis relatif à la négociation boursière

Approbation des modifications apportées à la fonction de négociation cachée de la TSXV : ordres CMO

Comme suite à l'avis relatif à la négociation boursière [2018-007](#) concernant l'approbation des ordres de sens inverse au cours médian seulement (« ordres CMO ») à la TSX, nous sommes heureux d'annoncer que nous avons maintenant reçu l'approbation réglementaire de la Alberta Securities Commission et de la British Columbia Securities Commission à l'égard de modifications similaires à la TSXV.

Les ordres CMO visent à donner aux utilisateurs une solution de rechange par rapport à la fonction d'appariement au cours médian disponible sur les marchés opaques indépendants et à faciliter l'exécution d'ordres de grande taille au cours médian par appariement avec des ordres ayant un objectif similaire en fonction des exigences de quantité minimale applicables à la saisie des ordres.

Pour obtenir de plus amples renseignements, les participants sont invités à consulter les avis relatifs à la négociation boursière [2018-004](#) et [2017-042](#). Les exigences de quantité minimale applicables à la saisie des ordres CMO seront annoncées avant la mise en œuvre de ceux-ci.

Les versions actualisées du *Guide des types d'ordres et des fonctionnalités de TMX* et du *Guide de la liquidité cachée* seront publiées sous peu.

La fonctionnalité d'ordres CMO sera déployée dans l'environnement d'essai GTE (*Gateway testing environment*) de la TSXV le vendredi 9 mars. Elle est par ailleurs offerte dans l'environnement d'essai GTE de la TSX depuis le 26 février 2018. Le déploiement de la fonctionnalité d'ordres CMO dans l'environnement de production de la TSX et de la TSXV aura lieu le lundi 4 juin 2018.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet de cet avis, veuillez communiquer avec l'[équipe de gestion des comptes](#).

Jeff Foster	416 947-4229
Matthew Lee	416 947-4665
Graham Mackenzie	416 947-4534
Michael Tintinaglia	416 947-6679
Jon Schneider	816 518-4217